

SOINS NON PROGRAMMÉS À PANTIN



GROUPES DE TRAVAIL DU 27 JUIN 2022

RAPPEL

ORDRE DU JOUR, ORGANIGRAMME, CONTEXTE, ENJEUX



I. ORDRE DU JOUR

1. Contexte : le SAS
2. Soins non programmés : définition(s)
3. Présentation des groupes de travail
4. Réflexions et synthèses
5. Prochaines étapes

CPTS
Communauté
professionnelle
territoriale de santé
Pantin

SOINS NON PROGRAMMÉS

Trouvons ensemble des solutions pour organiser les SNP de demain !

Un temps d'échanges sur les SNP organisé par la CPTS de Pantin aura lieu **lundi 27 juin 2022 de 20h30 à 22h30** au CMS Cornet

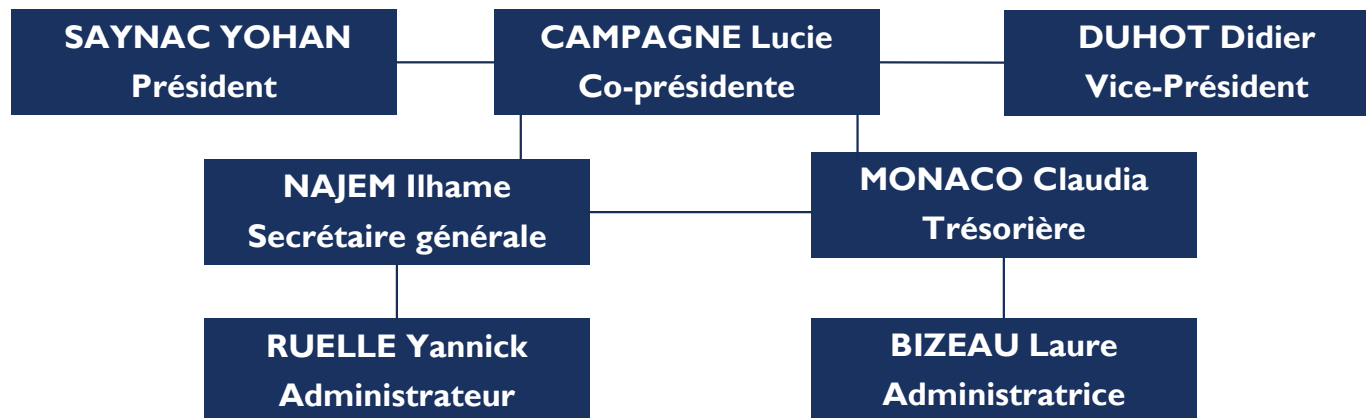
Ouvert à tous les professionnels de santé de Pantin sur inscription :

Une étude sur les SNP (projet MATCH) a été menée à Pantin, par le Département de Médecine Générale de l'Université Paris 13. Si vous souhaitez en savoir plus, écrivez-nous à : coordination.cpts@pantin@kaymed.fr

SCANNEZ-MOI

2. ORGANIGRAMME DE LA CPTS

MEMBRES DU BUREAU



Pôle coordination de projets :
Stuart Pluen | contact@cpts-pantin.fr

3. CONTEXTE

Le SAS en quelques mots ...

- **Plateforme nationale** dont l'objectif est de permettre à chaque professionnel de santé de se positionner sur des créneaux de SNP ou de s'agréger sur des créneaux libres.
- Ces créneaux seront **visibles par les régulateurs du SAMU** ; lesquels grâce à la mise en place d'un **numéro unique** permettront l'orientation des patients nécessitant des soins non programmés.
- La **CPTS** s'inscrit ainsi comme une **organisation locale pouvant** d'une part **agir sur l'offre et travailler sur sa pertinence** d'autre part. : elle est bien effectrice du SAS mais n'a pour rôle d'alimenter la plateforme ou créer une plateforme annexe.

4. SNP



Quoi ?

-Demandes de soins imprévus, non urgents, qui ne peuvent être anticipés et qui nécessitent une prise en charge le jour même.
-Les urgences vitales, les soins sans RDV, les suivis de maladies chroniques, maladies professionnelles, accidents de travail et les retours d'examens complémentaires sont exclus.

Pourquoi ?

-Offrir un recours aux soins non programmés plus pertinent sur le territoire.
-Organiser et assurer une meilleure gestion des SNP à Pantin.
-Apporter une réponse pertinente aux habitants du territoire, sans mettre en suractivité les professionnels de santé.
-Construire les parcours de soins des patients en respectant la place du médecin traitant.
-Répondre aux demandes de SNP médicaux et non médicaux.

A. Définitions

○ Définition littéraire :

Selon le Ministère, les SNP sont définis comme exprimant une demande de réponse en 24 heures à une urgence ressentie et relevant prioritairement de la médecine de ville.

Selon l'URPS, les demandes de soins non programmés sont des demandes prises de manière inhabituellement rapide sans être nécessairement urgente.

○ Définition du CA:

Les SNP caractérise une demande de soins imprévus, non urgents qui ne peuvent être anticipés et qui nécessitent une prise en charge le jour même.

Les urgences vitales, les soins sans RDV, les suivis de maladies chroniques, maladies professionnelles, accidents de travail et les retours d'examens complémentaires sont exclus.



4. SNP

B. Questionnements de la CPTS : Où en sommes nous aujourd'hui ?

- *Comment répondre à la demande des SNP ?*
- *Comment réintégrer les patients dans un circuit de médecin traitant ?*
- *Comment agir en tant que professionnel ; sans que les solutions proposées n'impactent les pratiques quotidiennes (ex : suivi des maladies chroniques) ?*
- *Comment améliorer la collaboration interprofessionnelle ?*

5. DÉBATS

I. Selon vous, qu'est-ce que les Soins Non Programmés ?

II. Comment y répondre ?

III. Constituer les groupes de travail et définir un premier objectif effectif

GROUPES DE TRAVAIL

THÈMES ET PROPOSITIONS



ECHANGES PRÉALABLES

- Questions / réponses
 - L'objectif final est bien de désengorger les urgences – L'offre de SNP doit créer la demande.
 - A propos des horaires des SNP : 8h / 20h (hors PDSA)
 - Quels risques de nivellement par le bas / nomadisme médical ?
 - Les besoins sont-ils absorbables par tout le monde, si chaque praticien.ne ouvre un créneau dédié ?
 - Comment évaluer les impacts positifs de l'expérimentation ? Quelles sont les évaluations existantes ailleurs ?
 - Quelle régulation en place ? Quelle coordination avec le 15 ?
 - Quel budget ? (SAS)

PRESENTATION DES GROUPES DE TRAVAIL

1. GT RECHERCHES ET EXPÉRIMENTATIONS
2. GT PROTOCOLES DE COOPÉRATION
3. GT VISIBILITÉ

I - GT RECHERCHES ET EXPÉRIMENTATIONS

Enjeux

- **Monter un projet de recherches et d'expérimentations sur les SNP**
 - Comment répondre à la demande des SNP ?
 - Avec qui ?
 - Où ?



PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

- Organisation d'une « semaine flash » avec la conception et le déploiement d'une enquête portant sur :
 - En amont :
 - L'organisation et les pratiques des praticiens, concernant l'accueil des patients, sur la base de l'étude du Ministère de la Santé et de la DREES
 - En aval :
 - L'évaluation des appels et demandes de rdv de type SNP réceptionnés par les secrétaires médicales (âge des patients, commune de résidence, structure de soin d'origine / MT)
 - L'offre de soin : les profils de population accueillis par les praticiens et la pertinence des sollicitations pour consultations de type SNP
 - Les pratiques d'adressage de patients vers des médecins par les pharmaciens, kinésithérapeutes, sages femmes : à quelle fréquence, pour quels motifs, selon quels critères ?
 - Les besoins des professionnels de santé et paramédicaux dans leur ensemble pour fluidifier l'adressage (fiches de liaison, cartographies, annuaires...)

Nota :

- Solliciter les secrétaires médicales pour les intégrer aux groupes de travail ?
- Obtenir les questionnaires SAMU pour l'évaluation de l'urgence
- Concevoir une communication dédiée (SNP vs urgences / Pose la question des éléments de discours clairs et pertinents)

2 - GT PROTOCOLES DE COOPÉRATION

Enjeux

- **Coopération professionnelle**
 - *Quel(s) protocole(s) mettre en place pour faciliter les délégations de prise en charge ?*
 - *Quel(s) sont les partenariats à envisager (Médecins généralistes/pharmacies, infirmier(e)s/médecins généralistes ...) ?*
 - *Comment ?*



PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

- Création d'outils d'orientation et d'information à destination des acteurs de santé du territoire :
 - A destination des pharmaciens : cartographie et/ou annuaire des professionnels
 - A destination des secrétaires médical.e.s et des infirmier.ère.s : maillage du territoire (MG)
 - Spécifiquement par les infirmier.ère.s : réalisation de pré-diagnostics (Par les IPA ? Fiches de liaisons ?)
- Également : retour aux consultations sans rendez-vous ?

3 – GT VISIBILITÉ

Enjeux

- **Accès aux SNP :**
 - *Comment rendre les SNP visibles aux patients ; quelle que soit notre profession ?*
 - *Comment rendre tous les modes d'organisations visibles ?*
 - *Quelles sont sur le territoire les méthodologies de réponses aux SNP ? Y a-t-il des solutions innovantes et/ou communes à réinvestir ?*



PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

- Un plan de communication et de sensibilisation 5 étapes
 - Organisation de focus groupes avec les secrétaires médicales : ressentis, pratiques de tri, sensibilisation aux SNP (*)
 - Réalisation d'une affiche format A1 à placarder dans l'espace public : « Appelez votre médecin traitant »
 - Envoi de mails de sensibilisation aux patients concernant le rôle du MT et le recours aux urgences (**)
 - Communications via le site de la ville de Pantin et les supports (web) de différents partenaires à identifier
 - Identifier des outils / messages visant à l'éducation des patients, non culpabilisants (urgences = sujet sensible)
- à destination des patients ne disposant pas de MT :
 - Collaboration avec des infirmières de parcours (Cf. Paris 18)
 - Chaque praticien libère 1 créneau par jour à destination des patients sans MT

Nota :

- (*) Solliciter les secrétaires médicales pour les intégrer aux réflexions groupes de travail
- (**) Vérifier la réglementation en vigueur (CNIL, CGU Doctolib)

PROCHAINES ÉTAPES

RENTRÉE 2022



À SUIVRE

- Finaliser la constitution des groupes de travail via QR Code What's App
- Poursuivre les réflexions en petit comité :
 - **Organiser durant l'été une rencontre en sous-groupe et poursuivre les réflexions**
- Restitution de l'avancée des GT lors d'une deuxième rencontre :
 - **Fin septembre (date communiquée ultérieurement)**



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

CONTACTS

Coordination : contact@cpts-pantin.fr